

L E X I Q U E

D E S

RÈGLES

typographiques

E N U S A G E À

L' I M P R I M E R I E

N A T I O N A L E

Accent (utilité de l')

En français, l'accent a pleine valeur orthographique. Son absence ralentit la lecture et fait hésiter sur la prononciation, sur le sens même de nombreux mots. Aussi convient-il de s'opposer à la tendance qui, sous prétexte de modernisme, en fait par économie de composition, prône la suppression des accents sur les majuscules. On veillera à utiliser systématiquement les capitales accentuées, y compris la préposition *À*. On évitera ainsi de désorienter le lecteur ou même de l'induire en erreur comme ce pourrait être le cas dans les deux exemples suivants, si les accents étaient omis :

ENFANTS LEGITIMES et ENFANTS LÉGITIMÉS de Louis XIV
ETUDE DU MODELE et ÉTUDE DU MODELÉ

Les polices non pourvues de tous les accents utilisés en français sont à l'origine de compositions accentuées en partie. Lorsqu'il s'agit de textes en grandes capitales, il conviendra dans tous les cas d'opter pour l'une des deux formules TOUS ACCENTS ou SANS ACCENTS et de proscrire les textes incomplètement accentués.

Dialogue

Suites de citations, les dialogues inclus dans un texte seront ouverts et clos par des guillemets. Les changements d'interlocuteurs seront marqués par des moins (tirets).

Plusieurs dispositions peuvent être utilisées :

1. Le cas le plus fréquent consiste à faire débiter en alinéa le dialogue, annoncé par un guillemet ouvrant, puis à renvoyer en alinéa chaque réplique, précédée d'un moins :

«Ma vue s'affaiblit, dit Irène.

– Prenez des lunettes, dit Esculape.

– Je m'affaiblis moi-même, continue-t-elle, et je ne suis ni si forte ni si saine que j'ai été.

– C'est, dit le dieu, que vous vieillissez.

– Mais quel moyen de guérir de cette langueur?

– Le plus court, Irène, c'est de mourir comme ont fait votre mère et votre aïeule.»

(La Bruyère, *Caractères*.)

Dans les références bibliographiques, il est d'usage de placer entre crochets les mentions de lieu et date d'édition lorsqu'elles ne sont pas mentionnées sur l'ouvrage et qu'elles ont pu être établies. En poésie, devant la partie d'un vers n'entrant pas dans la justification, on place un crochet ouvrant et l'on rejette cette partie crochétée dans le blanc du vers suivant.

Les *tirets* (ou *moins*) s'utilisent isolément ou par deux :

– employé seul, le tiret signale chaque terme d'une énumération présentée en sommaire ou même en alinéa; dans les dialogues, il indique le changement d'interlocuteur;

– encadrant un ou plusieurs mots, à la façon des parenthèses, les tirets seront préférés à celles-ci chaque fois que l'on désirera séparer du texte une notation sans que la coupure soit trop marquée; le second tiret sera supprimé avant un point final.

Pour l'emploi de l'*astérisque* on se reportera à la rubrique figurant sous ce titre.

Pour l'emploi des *guillemets*, voir Bibliographie, Citations, Dialogue.

ESPACEMENT DES SIGNES DE PONCTUATION

En dehors des courtes justifications, pour lesquelles les règles ci-après doivent être nuancées, on se souviendra que :

– la *virgule* et le *point* sont toujours collés au mot précédent;

– une espace fine doit être placée devant le *point-virgule*, le *point d'exclamation* et le *point d'interrogation* (qui ne seront jamais collés au mot qui précède);

– le *deux-points*, le *tiret*, les *guillemets* sont précédés et suivis de l'espace existant entre les mots de la ligne; toutefois, en ce qui concerne les guillemets, dans le cas d'une citation de plusieurs lignes incluse dans une autre citation, les guillemets ouvrants placés en début de ligne seront suivis d'une espace uniforme d'un demi-cadratin (pour obtenir l'alignement vertical du texte);

– les *parenthèses* et les *crochets* ne portent intérieurement aucun blanc;

– les *points de suspension* :

– remplaçant le début d'un texte, sont suivis de l'espacement normal des mots dans la ligne,

– tenant lieu d'une fin de phrase ou de mot, sont collés à la dernière lettre,

– mis pour un mot unique, sont précédés et suivis de l'espacement normal.

Après un ou plusieurs mots en italique, par exemple un titre d'ouvrage, la ponctuation dite haute (? ! : ;) se compose en romain quand elle appartient au texte.

Le tableau ci-après résume les règles de disposition des espaces avant ou après les signes de ponctuation.

AVANT le signe de ponctuation		APRÈS le signe de ponctuation
VIRGULE		
pas de blanc	,	espace justifiante
POINT		
pas de blanc	.	espace justifiante
POINT-VIRGULE		
espace fine insécable	;	espace justifiante
POINT D'EXCLAMATION		
espace fine insécable	!	espace justifiante
POINT D'INTERROGATION		
espace fine insécable	?	espace justifiante
DEUX-POINTS		
espace mots insécable	:	espace justifiante
TIRET (moins)		
espace justifiante	—	espace justifiante
GUILLEMET OUVRANT		
espace justifiante	«	espace mots insécable
GUILLEMET FERMANT		
espace mots insécable	»	espace justifiante
PARENTHÈSE OUVRANTE		
espace justifiante	(pas de blanc
CROCHET OUVRANT		
espace justifiante	[pas de blanc
PARENTHÈSE FERMANTE		
pas de blanc)	espace justifiante
CROCHET FERMANT		
pas de blanc]	espace justifiante